





8, rue Meslay - 75003 Paris (M°: République) Tél.: 01 48 87 87 12 E-Mail: bureau@lichka.fr Directeur Général: Rav Shalom Gorodetsky

votre calendrier de PESSA'H 5780-2020



(*) Ces horaires ne sont valables que pour Grenoble

DATE	CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE	HEURE *
Mardi	Vente du 'Hamets par l'acte de vente, page 15 (voir votre Rabbin pour l'heure de vente).	
7 Avril 2020	Recherche du 'Hamets, après la tombée de la nuit, suivie de la récitation de « Kol 'Hamira » (page 5)	A partir de 20h44
Mercredi	Jeûne des premiers-nés	Début 5h26 Fin 20h4
8 Avril	On arrête de manger le 'Hamets	Avant 11h26 **
	• On brûle le 'Hamets et on récite le second « Kol 'Hamira »	Avant 11h32 **
	On procède à Erouv Tavchiline (Page 11)	
	• On allume les bougies de la fête et l'on récite les Bénédictions 1 et 2	A 19h56
	• 1 ^{er} Séder	Après 20h45
Jeudi	Prière pour la Rosée	Le matin
9 Avril	• On allume les bougies de la fête et l'on récite les Bénédictions 1 et 2	
	(uniquement à partir d'une flamme déjà existante)	Après 21h01
	On compte le premier jour du Omer	
	• 2ème Séder	Après 21h01
Vendredi	On allume les bougies de Chabbat et l'on récite la Bénédiction 3	Avant 19h59
10 Avril	• Fin de Chabbat	A 21h04
Mardi 14 Avril	• On allume les bougies de la fête et l'on récite la Bénédiction 1	A 20h04
Mercredi 15 Avril 7 ^{ème} jour de Pessah	On allume les bougies de la fête et l'on récite la Bénédiction 1 (uniquement à partir d'une flamme déjà existante)	Après 21h10
Jeudi 16 Avril	Prière de Yizkor	Le matin
8 ^{ème} jour de Pessah	Séoudat Machia'h	A 19h00
	• Fin de Pessa'h	A 21h11
	• Le 'Hamets sera consommé une heure après la sortie de la fête	Après 22h11

(**) Certains avis disent une heure avant

les bénédictions de l'allumage des bougies

1

בְרוּךְ אֵתָּה ה', אֱ־לֹקֵינוּ מֶלֶּךְ הָעוֹנֶם, אָשֶׁר קּרְשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיוּ, וְצִוְנוּ לַהִדִּלִיקִ גַּרְ שׁלִּ יוֹם טוֹב.

Baroukh Ata Ado-naï, É-lohénou Mélèkh Haolam, Achèr Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov.

Béni sois-Tu É.ternel notre D.ieu, Roi de l'univers, Qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière du jour de fête. 2

בָרוּך אַתָּה ה', אֱ'לֹקִינוּ מֶלֶּך הָעוֹלֶם, שֶׁהֶחֶינוּ וְקִימֶנוּ וָהגִיענוּ לֹזִמן הַזָּה.

Baroukh Ata Ado-naï, É-lohénou Mélèkh Haolam, Chéhé'héyanou Vékiyemanou Véhiguianou Lizmane Hazé.

Béni sois-Tu É.ternel notre D.ieu, Roi del'univers, Qui nous as accordéla vie, nous as fait subsister et nous as permis d'arriver à ce jour. 3

בָרוּך אֲהָה ה', אֱ־לֹקֵינוּ מֶלֶּךְ הָעוֹלֶם,

אַשֶׁר מִּרְשָׁנוּ בְּמִצְוֹתִיוּ, וְצִוָנוּ לְהַרְלִיק נֵר שֵׁלְ שָׁבָּת קוֹדֵשׁ.

Baroukh Ata Ado-naï, É-lohénou Mélèkh Haolam, Achèr Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Kodech.

Béni sois-Tu É.ternel notre D.ieu, Roi de l'univers, Qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière du Saint Chabbat.



Le Printemps de l'ăme

Pessa'h, la fête de la liberté qui commémore la délivrance de nos ancêtres de l'esclavage d'Égypte, est aussi connue sous le nom de 'Hag Haaviv – la fête du Printemps. Certainement le lien entre Pessa'h et la saison du printemps ne peut être une simple coïncidence du calendrier, et doit contenir un message vital et éternel pour nous, aujourd'hui.

Nous pouvons mettre

en lumière nos

forces intérieures et

nos talents, et ainsi

nous libérer de nos

esclavages personnels.

e printemps amène à la surface des forces qui étaient cachées durant l'hiver. De nouvelles racines et récoltes jaillissent des graines qui se sont décomposées dans le sol. Ce changement n'est

pas une transition graduelle. mais une transformation extraordinaire n'avant aucune relation avec l'étape précédente. De la décomposition à la croissance, nous observons un changement tel qu'il engendre une nouvelle entité. Ce changement est inévitable, puisque le cycle des saisons a été mis en action par D.ieu. depuis les Six Jours de la Création.

A Pessa'h, la saison de notre libération, voici notre mission : transformer et élever toute chose hors de ses limites physiques ou spirituelles, pour révéler la vie et la croissance.

Cela signifie qu'il peut exister un « hiver » d'apparente inertie dans la vie d'une personne, une longue période d'improductivité ayant perduré. Il peut exister de réels obstacles et limitations - qu'il s'agisse de handicaps physiques ou de circonstances sociales qu'on ne peut modifier. Pour autant, nous savons qu'un état d'hiver spirituel peut facilement et soudainement prendre fin, et laisser place à une saison fertile.

Et il en fut ainsi pour les Juifs en Égypte.

Durant des siècles ils avaient subi le plus cruel des esclavages, et pourtant en quelques instants, ils furent libérés. Quarante-neuf jours plus tard, ils recevaient la Torah sur le Mont Sinaï.

C'est précisément en cette saison où la nature s'affirme comme une force que l'on ne peut changer que nous célébrons Pessa'h, période où nous fûmes libérés de la manière la plus surnaturelle qui soit. Même quelque chose d'aussi immuable que la marche du temps et son calendrier peuvent être élevés vers un but supérieur : c'est ce

que nous faisons en célébrant Pessa'h durant les mois printaniers.

Cela peut arriver en un instant. Nous pouvons révéler les bourgeons du printemps qui étaient en dormance durant les rudes mois d'hiver. Nous pouvons mettre en lumière nos forces intérieures et nos talents, et ainsi nous libérer de nos esclavages personnels.

Puisse D.ieu aider chaque Juif à employer pleinement les pouvoirs qu'Il lui a conféré, afin de surmonter tous les obstacles et difficultés. Ainsi effectuera-t-il sa libération personnelle et parviendra-t-il à une véritable liberté, en s'attachant à D.ieu grâce à la Torah et aux Mitsvot.

L'année prochaine à Jérusalem!

les oréparatifs

Tout produit levé

contenant du blé.

de l'orge, de l'avoine,

de l'épeautre ou du

seigle est considéré

comme 'Hamets et

est interdit à Pessa'h.

Pessa'h est une fête qui exige notre participation la plus complète, non seulement durant les huit jours de la fête, mais même des semaines auparavant.

part les obligations habituelles des jours de fête, nous avons aussi l'injonction suivante : « Aucun levain ne sera consommé... Durant sept jours, vous mangerez du

pain non levé... et aucun levain ne sera vu en votre possession » (*Chemot - Exode 13:3-7*). Nous accomplissons cela en nettoyant à fond nos demeures et en inspectant chaque recoin avant Pessa'h : petit à petit, nous éliminons le 'Hamets de chaque pièce et de chaque endroit. Ce nettoyage intensif prend place dans toutes les maisons juives du monde. Voici quelques points pour vous aider dans cette entreprise.

Ou'est-ce que le 'Hamets ?

Tout produit levé contenant du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre ou du seigle est considéré comme 'Hamets et est interdit à Pessa'h. Il faut vider la maison de tout 'Hamets. Pensez à vider les poches et les sacs de l'aspirateur (et même à changer les aliments pour animaux si nécessaire). Utilisez une vaisselle spéciale réservée à Pessa'h, en mettant donc de côté toute la vaisselle habituellement

utilisée durant l'année, et en la stockant dans un placard qui sera fermé durant tout Pessa'h.

Les courses de Pessa'h

La cacherout de tout produit manufacturé que

l'on mange durant Pessa'h (et aussi toute l'année) doit être supervisée par des autorités compétentes. De nos jours, ce n'est pas trop compliqué : les supermarchés sont remplis de produits certifiés « Cachère LePessa'h ». Les fruits, légumes et la plupart des produits frais non manufacturés sont cachères pour Pessa'h (demandez à votre rabbin ce qu'il en est des fèves et autres légumineuses).

Une des façons de s'acquitter de cette obligation est de manger sainement durant les huit jours de la fête et de tout cuisiner soi-même. Vous trouverez d'excellentes recettes de cuisine de Pessa'h dans les bons livres de cuisine juive. Pour vous assurer de la cacherout de certains produits à Pessa'h, n'hésitez pas à nous contacter.

Vendre votre 'Hamets

Comme il est interdit de manger ou même de posséder du 'Hamets durant les huit jours de Pessa'h,

. .

nous le vendons à un non-Juif. C'est une transaction légale, aussi bien d'après la loi juive que d'après la loi civile, et nous devons confier cela à des experts. Remplissez le document ci-joint, appelé « Me'hirat 'Hamets » (la vente du 'Hamets) : c'est un document légal qui permet à votre rabbin de transférer l'appartenance de votre 'Hamets pour toute la durée de la fête. Il le rachètera pour vous une fois que Pessa'h sera terminé. Vous pouvez aussi envoyer ce document par Internet.

La recherche du 'Hamets

La veille de Pessa'h, nous procédons à une recherche approfondie du 'Hamets. Nous enveloppons soigneusement dix petits morceaux de pain dans du papier et nous les cachons dans la maison (n'oubliez pas d'établir une liste de toutes les cachettes auparavant!). On utilise traditionnellement une bougie pour s'éclairer, une cuillère en bois pour ramasser les miettes, une plume pour balayer l'endroit et un sachet en papier pour récolter tout le 'Hamets. Récitez la bénédiction avant de commencer, puis le Kol 'Hamira à la fin de l'opération.

Le jeûne des premiers-nés

Quand D.ieu élimina les premiers-nés d'Égypte, Il épargna les premiers-nés des Enfants d'Israël. Pour célébrer cet événement et pour remercier D.ieu, les premiers-nés jeûnent la veille de Pessa'h (cette année le Mercredi 8 Avril 2020). Il est écrit que « la joie brise toutes les limites ». La joie d'une Mitsva telle que l'achèvement de l'étude d'un traité du Talmud transcende l'obligation de jeûner, et la coutume pour les premiers-nés est d'arrêter le jeûne en écoutant la conclusion de cette étude et en assistant au repas de Mitsva (Seoudat Mitsva).

Brûler le 'Hamets

Tout le 'Hamets trouvé lors de la recherche approfondie de la veille doit être brûlé au matin. On terminera également de manger du 'Hamets le matin. La vente du 'Hamets devient effective également à ce moment. Une fois le 'Hamets brûlé, on récite le second *Kol 'Hamira* afin que tout 'Hamets (même celui qu'on n'aurait pas trouvé) soit bien considéré comme nul et non avenu.

Pour toutes ces étapes, voir en page 2 pour les horaires exacts de votre ville.

Il est temps de préparer le Séder

Une expérience unique dans la vie. On a l'habitude de ne pas consommer les ingrédients du 'Harosset ou la Matsa ce jour-là.

BÉNÉDICTIONS

LA NUIT DU MARDI 7 AVRIL 2020

Avant de rechercher le 'Hamets, on récite la bénédiction suivante :

בָּרוּדְ אַתָּה ה', אֱ־לֹקִינוּ מֶלֶּד הָעוֹנֶם, אֲשֶׁר קּרְשָׁנוּ בְּמִצְוֹתִיוּ, וִצונוּ עַלֹ בָעוּר חַמץ.

Baroukh Ata Ado-naï, É-lohénou Mélèkh Haolam, Achèr Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Al Biour 'Hamets.

Béni sois-Tu É.ternel notre D.ieu, Roi de l'univers, Qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonné en ce qui concerne l'élimination du 'Hamets.

Après la recherche, on place tout le 'Hamets trouvé dans un endroit bien visible jusqu'au matin et on dit :

Tout levain ou produit levé qui se trouve en ma possession, que je n'ai ni vu ni enlevé et dont je ne suis pas conscient - qu'il soit considéré comme nul et sans propriétaire comme la poussière de la terre.



MERCREDI MATIN 8 AVRIL 2020

Après avoir brûlé le 'Hamets, éliminez toute possibilité de posséder du 'Hamets. en déclarant :

Tout levain ou produit levé qui se trouve en ma possession, que je l'aie vu ou non, que je l'aie observé ou non, que je l'aie enlevé ou non qu'il soit considéré comme nul et sans propriétaire comme la poussière de la terre.

Participez à notre Séder ou dirigez-en un chez vous. D'une manière ou d'une autre, faites en sorte que ce soit le Séder le plus mémorable et le plus inspirant.

séder de pessa'h



es milliers d'années avant la Wii, une ancienne tribu de mystiques dans le désert valida la toute première expérience éducative multimédia. Plus pénétrante que tout ce que nous avons à notre disposition aujourd'hui, elle touchait au plus profond de l'âme humaine de toutes les manières possibles, et tout en un : des moyens sonores sophistiqués, du visuel dynamique, du langage parlé et du texte écrit ; et même les sens tels que le goût, l'odeur et le toucher.

C'était intergénérationnel - impliquant toute la famille, avec quelque chose de spécifique pour chaque individu. C'était adapté à chacun, quelle que soit sa personnalité. C'était interactif, avec des jeux de rôles et une activité créative avec toutes sortes de matériaux. C'était une expérience impliquant toute la personne, développant un sens de liberté intérieure pour tous ceux qui y participaient.

Mais l'aspect le plus fascinant était que chaque détail était fermement attaché aux enseignements mystiques d'une tradition ésotérique. Chaque étape avait non seulement un aspect matériel mais aussi une âme - un sens simple ainsi qu'une profonde leçon, dirigée vers une prise de conscience plus élevée.

Le succès de cette tribu fut remarquable. Aucun rituel n'a survécu aussi longtemps et aussi fidèlement à sa forme originelle. Jusqu'à ce jour, dans tous les coins du monde, les familles juives se réunissent pour reconstruire le Seder originel, encore et encore, année après année. Et chaque année, il y a encore davantage à apprendre.

La Haggada: Votre guide amical

Le Séder est un moment unique pour raconter à nouveau l'histoire de l'Exode et la naissance de notre nation, mais bien davantage encore. Les gestes accomplis à la table du Séder nous permettent de faire l'expérience d'un Exode des temps modernes : facilitant notre renaissance spirituelle, ils permettent à chaque homme, femme et enfant de ressentir une liberté intérieure et une détermination spirituelle accrue.

La Haggada de Pessa'h, qui donne le programme de la soirée du Séder, rappelle qu'en chaque génération, chacun doit se considérer comme personnellement sorti d'Égypte. Le judaïsme enseigne que l'Égypte et le funeste Pharaon symbolisent les forces négatives qui limitent et asservissent l'esprit de l'homme, l'empêchant de vivre pleinement son potentiel spirituel.

S'il a jamais existé un paradoxe, ce serait celui-ci : la veille de Pessa'h, la nuit où la liberté est née, nous faisons l'expérience de la liberté en suivant une séquence de quinze étapes bien définies. Nous appelons cela le Séder, « l'ordre ». Alors que vous revivez l'esclavage et la libération, la Haggada vous dira exactement où vous êtes, quand et pourquoi. Que vous soyez un vrai croyant, un sceptique obstiné, un simple passant ou celui qui ne remarque même pas qu'il se passe quelque chose qui sort de l'ordinaire, la Haggada vous parle. Elle parle même à des enfants (surtout à l'enfant qui est en vous), avec ses nombreuses traditions qui font du Séder une expérience très stimulante.

Vous pouvez acheter une Haggada avec traduction en français sur notre site Internet : **kehot.fr** ou sur **amazon.fr** ou **fnac.com**

LE PLATEAU DU SEDER

2. BÉTSA ŒUF DUR

L'œuf symbolise le sacrifice supplémentaire ('Haguiga) qui accompagnait le sacrifice de Pessa'h dans le Temple de Jérusalem.

5. KARPASS LÉGUME -

L'Égypte a écrasé l'esprit de nos ancêtres avec un labeur sans but et épuisant. Un légume (d'ordinaire un oignon, une pomme de terre cuite, du persil ou du céleri) est trempé dans de l'eau salée, puis mangé afin que nous ayons une idée de leurs larmes d'angoisse.

6. 'HAZÉRET SALADE ROMAINE ET RAIFORT, TREMPÉS DANS LE 'HAROSSET POUR LE SANDWICH DU KORE'H

Au début l'exil était agréable, mais rapidement l'injustice de l'esclavage devint insupportable. De même, au début la salade est agréable, mais bien vite le goût amer l'emporte.

1. ZEROA OS DE MOUTON

Le sacrifice pascal est représenté par le Zeroa.

La tradition mystique remplace l'os de mouton
par un cou de poulet qui n'est pas mangé,
pour nous rappeler que bien que nous
approchions de la liberté durant le
Séder potre libération finale arriver

Séder, notre libération finale arrivera bientôt avec la Rédemption Finale.

ROMAINE ET RAIFORT TREMPÉS DANS LE 'HAROSSET

L'amertume de la souffrance d'Égypte est apportée sur la table du Séder avec le raifort.

4. 'HAROSSET MÉLANGE DE POMMES, POIRES ET NOIX

Quand nous étions esclaves, nous utilisions du mortier - symbolisé par le 'Harosset - pour confectionner des briques pour les bâtiments à ériger.

LES ELEMENTS DU SEDER

LES TROIS MATSOT



Nos ancêtres ont affiché les plus profonds niveaux de foi quand ils suivirent D.ieu dans le désert, avec une hâte telle qu'ils n'eurent pas même le temps de laisser monter la pâte qu'ils avaient préparée pour faire du pain. Les trois Matsot représentent tout le peuple juif - les Cohanim (prêtres), la tribu de Lévi et le reste du peuple. En accord avec la tradition mystique, on utilise de la Matsa Chmoura. Celle-ci est préparée à partir de farine qui a été soigneusement isolée de tout contact avec de l'eau, depuis la récolte jusqu'au moment où le blé a été moulu et la pâte pétrie - dans des usines surveillées pour être strictement cachères pour Pessa'h.

LES QUATRE COUPES DE VIN

Les coupes représentent les quatre étapes vers la liberté :

LA PREMIÈRE COUPE la sortie effective du pays d'Égypte (*Je vous délivrerai*).

LA SECONDE COUPE la libération de l'esclavage intellectuel et spirituel (Je vous sauverai).

LA TROISIÈME COUPE la création d'un peuple à jamais imperméable à tout esclavage permanent (Je vous libérerai).

LA QUATRIÈME COUPE l'acceptation par D.ieu du peuple juif comme Son peuple élu et le don de la Torah sur le Mont Sinaï (Je vous prendrai pour Moi comme une nation).

Par ailleurs, les Enfants d'Israël avaient quatre grands mérites, même quand ils se trouvaient en exil: (1) Ils ne changèrent pas leurs noms hébraïques (2) Ils continuèrent de parler leur propre langue (3) Ils gardèrent leurs valeurs morales (4) Ils demeurèrent loyaux les uns envers les autres.

UNE CINQUIÈME COUPE DE VIN, la coupe du prophète Élie, est remplie avant la prière qui suit le repas du Séder. Cette coupe correspond à une cinquième expression évoquant la Rédemption messianique à venir : "Je vous ferai rentrer dans le pays...", que le prophète Elie nous annoncera, et dont l'âme visite chaque maison juive la nuit du Séder; cette coupe lui est symboliquement destinée.



« Je vous délivrerai ...



« Je vous **sauverai** ...



« Je vous libérerai ...



« Je vous **prendrai** pour Moi comme une nation »

étapes du séder. Séder.



Le Séder commence avec la récitation du Kidouch, en proclamant la sainteté du jour. Ceci est effectué sur une coupe de vin, la première des quatre coupes que nous allons boire durant le Séder.



OURE'HATS Purification

Nous nous lavons les mains de la manière rituelle habituelle, comme nous le faisons avant un repas mais sans réciter la bénédiction. L'étape suivante - Karpass consiste à tremper de la nourriture dans l'eau salée, ce qui exige - d'après la loi juive - que la nourriture soit consommée à l'aide d'un ustensile, ou alors que les mains soient purifiées rituellement; la nuit du Séder, nous choisissons cette observance moins commune afin d'éveiller la curiosité de l'enfant.

3 Pour attirer l'attention des enfants

Un petit morceau d'oignon, de pomme de terre bouillie ou de céleri est trempé dans l'eau salée et mangé (après que l'on ait récité la bénédiction sur les légumes). Tremper le Karpass dans l'eau salée est un acte qui, à nouveau, éveille la curiosité de l'enfant.



NOTE GENERALE: En buvant les quatre coupes de vin et en mangeant la Matsa et l'Afikomane, nous nous inclinons sur le côté gauche pour accentuer le fait que nous sommes des gens libres (en souvenir des temps anciens où les gens libres prenaient le luxe de se reposer en mangeant).

4 Casser la Matsa en deux

La Matsa du milieu sur le plateau du Séder est brisée en deux. Le morceau le plus grand est mis de côté pour être utilisé comme *Afikomane (dessert)*. Cette action inhabituelle, non seulement attire encore une fois l'attention de l'enfant, mais rappelle aussi le fait que D.ieu a fendu la Mer des Joncs pour permettre aux Enfants d'Israël de traverser celle-ci sur la terre sèche. La part plus petite de la Matsa du milieu est reposée sur le plateau du Séder. Cette Matsa brisée symbolise l'humilité et sera mangée plus tard comme le « pain de la pauvreté ».

5 Réciter la Haggada

A ce stade de la cérémonie, le pauvre est invité à rejoindre le Séder. Le plateau du Séder est repoussé un peu plus loin, on verse la seconde coupe de vin et l'enfant, qui fourmille maintenant d'interrogations, pose les quatre questions traditionnelles sur les différences entre cette nuit et les autres nuits: Pourquoi cette nuit tremper deux fois? Pourquoi cette nuit manger seulement de la Matsa? Pourquoi cette nuit manger des herbes amères? Pourquoi nous accoudons-nous sur des coussins tels des rois?

Les questions de l'enfant touchent aux Mitsvot les plus significatives de Pessa'h et nous lui répondons avec le récit de la Sortie d'Égypte. Ceci inclut un bref rappel historique, une



description des souffrances imposées à nos ancêtres, les Dix Plaies qui finirent par briser l'orgueil de l'Égypte, ainsi qu'une liste des miracles accomplis par le Tout-Puissant pour délivrer Son peuple.

RO'HTSA Se laver les mains avant le repas

Après avoir conclu la première partie de la Haggada en buvant la seconde coupe de vin, on se lave à nouveau les mains, cette fois-ci avec la bénédiction habituelle comme on le fait avant de manger du pain.

Nous mangeons la Matsa

En tenant les trois Matsot (avec celle qui est brisée entre les deux qui sont entières), récitez la bénédiction traditionnelle avant de manger la Matsa. Puis laissez tomber la Matsa inférieure sur le plateau; ainsi, vous tenez la Matsa supérieure entière avec celle qui est brisée, et vous récitez la bénédiction spéciale Al A'hilat Matsa. Puis brisez l'équivalent d'au moins 30 grammes de chaque Matsa et mangez les deux morceaux ensemble, tout en vous accoudant sur un coussin du côté gauche.

9 Les Herbes amères

Prenez au moins 19 grammes d'herbes amères ; trempez-les dans le '*Harosset* puis secouezles ; récitez la bénédiction *Al A'hilat Maror* et mangez, mais sans vous accouder sur le côté.

KOREKH Le Sandwich

En accord avec la coutume instituée par Hillel, le grand Sage du Talmud, un sandwich de Matsa et de Maror est mangé: brisez deux morceaux de la Matsa inférieure qui, ensemble, doivent peser au moins 30 grammes; ajoutez au moins 19 grammes d'herbes amères que vous aurez trempées dans le 'Harosset; placez-les entre les deux morceaux de Matsa, récitez Kèn Assa Hillel... et mangez le sandwich en vous accoudant sur le coussin du côté gauche.

CHOUL'HANE ORÈKH Le Festin

On sert maintenant le repas de fête. Nous commençons le repas avec l'œuf dur trempé dans l'eau salée.



Après le repas, la demi-Matsa qui

avait été « cachée », mise de côté pour *l'Afikomane* (le dessert), est ressortie et mangée. Elle symbolise l'agneau pascal qui devait être mangé à la fin du repas. Chacun devrait manger au moins 45 grammes de Matsa, en s'appuyant sur un coussin, avant le milieu de la nuit. Après avoir mangé *l'Afikomane*, nous ne mangeons ni ne buvons plus rien, sauf les deux dernières coupes de vin.

Les Bénédictions après le repas

Nous remplissons une troisième coupe de vin, nous remplissons également la coupe d'Eliyahou Hanavi, puis on récite le *Birkat Hamazone* sur la troisième coupe. On récite la bénédiction sur le vin et on boit cette troisième coupe. Nous ouvrons la porte et récitons le passage qui est une invitation adressée au prophète Élie, celui qui annoncera la venue du Machia'h, notre juste Messie. On remplit la quatrième coupe de vin.

Chants de louanges

A cet instant de la soirée, après avoir reconnu le Tout-Puissant et Sa façon unique de guider le peuple juif, nous chantons les louanges du D.ieu de tout l'univers. Après avoir récité ou - mieux encore - chanté le Hallel, nous récitons encore la bénédiction sur le vin et buvons la quatrième coupe, en nous appuyant sur un coussin.

NIRTSA Accepté

Comme nous avons exécuté à la lettre tout le programme du Séder, nous sommes assurés qu'il sera accepté par le Tout-Puissant.

Nous proclamons alors *LECHANA HABA'A B'YROUCHALAYIM!* L'an prochain à Jérusalem!





LE COMPTE DU OMER

Le second soir de Pessa'h, nous commençons à compter le Omer (l'offrande de la nouvelle moisson qui était apportée ce jour-là au Temple). Nous comptons 49 jours, en nous préparant pour le Don de la Torah qui prend place à Chavouot. Durant le compte du Omer, nous nous élevons spirituellement pour nous préparer à cet événement fondamental. Chacun possède des traits de caractère et des émotions qui, combinés, atteignent le nombre de 49. Chaque jour du Omer est un moment propice pour s'approfondir sur un aspect particulier, jusqu'à ce que notre âme soit tout à fait prête à recevoir la Torah le cinquantième jour, Chavouot.

LES JOURS INTERMÉDIAIRES

Entre les deux premiers et les deux derniers jours de fête (sauf Chabbat), on peut agir normalement. La seule exception, c'est (comme votre mère ne cesse de le répéter) de ne pas travailler trop dur. Gardez le moral : il est de coutume de boire un verre de vin chaque jour de Pessa'h.

LES DERNIERS JOURS DE PESSA'H

Le 7ème jour de Pessa'h est celui où, il y a plus de 3.300 ans, la mer se fendit et le peuple juif fut enfin libéré de l'Égypte. Vivez votre propre réveil spirituel ce soir en restant éveillé jusqu'à l'aube, en étudiant les textes de la Sagesse divine : la Torah.

Sans nos ancêtres, non seulement nous n'aurions pas la fête de Pessa'h, mais nous ne serions même pas ici! C'est pourquoi nous mentionnons nos parents disparus, lors du 8ème et dernier jour de Pessa'h, avec la prière de *Yizkor* dans l'office du matin.

Le 8ème jour de Pessa'h représente un degré encore plus élevé de liberté et est dédié à notre libération imminente et finale. Alors que cette journée s'achève, le monde connaît un déversement de conscience divine. Selon la coutume instaurée par le Baal Chem Tov, fondateur du 'Hassidisme, la fête de Pessa'h se conclut avec le « Festin de Machia'h ». Ce repas festif, composé de Matsa et (eh oui!) de 4 coupes de vin, commence avant le coucher du soleil. C'est le moyen idéal de prendre congé spirituellement de Pessa'h et d'ouvrir notre conscience à la Rédemption imminente.

La nuit tombée marque la fin de Pessa'h. Attendez encore une heure, pour laisser à votre rabbin le temps de racheter votre 'Hamets. Ensuite, vous pourrez manger autant de 'Hamets que vous le désirez.

UN SECOND PESSA'H

Le 14ème jour du mois juif d'Iyar (cette année le vendredi 8 Mai 2020), on honore le « Second Pessa'h » en mangeant un peu de Matsa. L'année après la Sortie d'Égypte, certains Juifs n'avaient pu participer au sacrifice de Pessa'h, parce qu'ils étaient rituellement impurs. Ils prièrent D.ieu de leur accorder une nouvelle possibilité de réaliser cette offrande, et D.ieu accepta de leur donner un second Pessa'h le mois suivant.

LAG BAOMER

(33ème jour du compte du Omer, cette année le mardi 12 Mai 2020). C'est un jour consacré aux barbecues, feux de camp et rassemblements publics témoignant de notre unité. Nous célébrons la Hiloula de Rabbi Chimone Bar Yo'haï, l'auteur du Zohar, un des livres de base de la mystique juive. Il demanda que son décès devienne une célébration de la vie, et c'est ce que nous faisons. C'est aussi le jour où les disciples de Rabbi Akiva s'engagèrent à bannir toute forme de dédain et à s'apprécier les uns les autres. 24.000 disciples avaient succombé à une épidémie, avant de comprendre qu'ils ne survivraient qu'en se respectant mutuellement.

CHAVOUOT

Quarante-neuf jours après Pessa'h, c'est Chavouot (cette année les vendredi 29 et Chabbat 30 Mai 2020), le jour où D.ieu nous donne la Torah. Nous irons tous écouter la Lecture de la Torah, vendredi 29 Mai 2020 à la synagogue.

erouv tavchiline

uand un jour de fête tombe le vendredi, on procède à la cérémonie appelée Érouv Tavchiline afin de pouvoir cuisiner Vendredi pour le Chabbat.

A cet effet, ce Mercredi 8 Avril 2020 avant le début de la fête, on prend un morceau de Matsa accompagné d'un plat cuisiné (poisson, viande, oeuf dur...) qu'on consommera pendant le Chabbat, et on récite la bénédiction suivante :

Baroukh Ata Ado-naï É-lohénou Mélèkh Haolam Achèr Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Al Mitsvat Érouv.

Béni sois-Tu É.ternel notre D.ieu, Roi de l'Univers, Qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonné en ce qui concerne la Mitsva du Érouv.

ON AJOUTE:

Bédène Yéhé Chara Lana Laafouyé Oulvachoulé Ouléatmouné Ouléadlouké Chéraga Oultakana Oulméévad Kol Tsorkhana Miyoma Tava LeChabbata Lana Oulekhol Israël Hadarim Bayir

Par cela, il nous sera permis de mettre au four, de cuire et de garder au chaud, d'allumer une bougie, de préparer, de confectionner,

est nécessaire pour le Chabbat - à nous et à tous les Juifs aui demeurent dans cette ville.





Pour Pessa'h, procurez-vous de la

Matsa Chmoura

auprès de votre centre 'Habad Lubavitch le plus proche

auprès de la Lichka Bureau Lubavitch Europééen 8, rue Meslay 75003 Paris Tél. 01.48.87.87.12



LE MOUVEMENT 'HABA

Bureau Européen du Ra

8, rue Meslay - 75003 Paris France Tél.: 01 48 87 87 12 E-Mail: bure

VILLE	CODE POSTA	L	TÉLÉPHONE
	75001		06 64 37 68 53
	75002		06 10 22 02 77
	75003 EST		06 66 90 73 60
	75004		06 11 10 94 00
	75005		06 28 20 88 95
	75006		06 61 78 00 20
	75007 EST		06 95 62 97 27
	75007 OUEST		06 22 03 33 07
	75008		06 50 02 53 20
	75009		06 16 29 10 33
	75009		01 40 16 04 75
	75010 R. LEGO	UVF	06 20 47 23 75
	75010 EST	0,2	06 34 30 04 53
	75010 CUEST		06 98 92 77 70
	75011 SUD		06 65 01 18 20
	75011 SOD 75011 NORD		06 10 96 30 84
	75011 NORD-ES	ST.	06 23 91 52 02
	75011 NORD-E.	· .	06 50 01 16 36
	75012		06 61 10 62 10
	75012 OUEST		07 81 47 57 29
	75012 OUEST		06 29 30 16 31
	75012 BERCT		06 50 88 76 49
	75012 EST		06 21 72 67 74
DADIC	75013 75017 PMF		06 63 02 54 30
PARIS	75013 BNF		06 50 08 48 86
	75014 SUD		06 27 81 98 92
	75014 NORD		06 01 78 23 39
	75015 NORD		06 15 15 01 02
	75015 PARC D		06 66 67 96 71
	75015 SUD-EST	<u> </u>	06 24 24 88 26
	75015 SUD		06 63 55 15 55
	75016 SUD		07 68 84 60 26
	75016		06 60 13 62 66
	75017 MONCE		06 08 28 41 71
	75017 BATIGNO		06 50 07 33 09
	75017 C. MAOF	₹	09 81 27 83 24
	75017 TERNES		06 24 03 71 22
	75018 SINAI		01 40 38 02 02
	75018 ORDENE		06 62 37 20 19
	75019 JEUNESS		06 34 90 11 44
	75019 S. BOLIV		06 17 88 34 99
	75019 R. PETIT		01 44 52 72 50
	75019 R. COMF		06 20 31 46 15
	75019 FLANDR		06 13 99 62 21
	75019 QUAI/SE	EINE	09 53 21 65 38
	75019 PETIT		01 44 52 72 96
	75020 COURONNES		01 43 49 15 34
	75020 ORTEAU		06 62 62 17 82
	75020 GAMBE	TTA	06 50 20 11 92
BANLIEUE			
ALFORTVILLE	94140		06 16 50 50 17
ANTONY	92160		06 46 39 87 85
ARGENTEUIL	95100		06 99 23 55 07
ARNOUVILLE	95400		07 81 27 63 16
ATHIS MONS	91200		06 19 78 16 81
ARCUEIL	94110		06 58 04 67 06
AUBERVILLIERS	93300		06 64 39 50 63
AULNAY SOUS BOIS	93600		06 58 47 92 99
MULINAI JUUS BUIS	93000		00 30 4/ 92 99

VILLE	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
BAGNEUX	92220	06 22 31 97 39
BAGNOLET	93169	06 60 15 67 29
BOBIGNY	93700	06 16 50 50 17
BOIS-COLOMBES	92270	06 30 46 94 05
BONDY	93140	06 08 02 48 06
BONNEUIL SUR MARNE	94380	06 68 75 07 70
BOULOGNE	92100	06 63 78 77 38
BOURG LA REINE	92340	06 67 07 82 12
BRUNOY	91800	01 60 46 31 46
BRY SUR MARNE	94360	06 20 69 24 72
CERGY PONTOISE	95310	06 10 25 15 28
CHAMPIGNY S/MARNE	94500	06 01 99 18 87
CHANTILLY	60500	06 45 48 64 33
CHARENTON	94220	06 18 73 28 61
CHATOU	78400	06 27 12 63 91
CHAVILLE	92370	06 58 59 04 25
CHOISY LE ROI	94600	06 19 41 90 04
CLAMART	92140	06 99 16 75 67
CLICHY LA GARENNE	92110	06 49 54 35 66
COLOMBES	92700	06 95 45 97 94
COURBEVOIE	92400	06 26 41 61 06
CRÉTEIL	94000 NORD	06 50 97 35 28
CRÉTEIL	94000	06 60 49 25 11
DOMONT	95330	06 24 17 81 00
EPINAY SUR SEINE	93800	06 11 42 15 33
ERMONT	95120	06 19 67 74 76
ENGHIEN LES BAINS	95210	06 95 45 97 94
FONTENAY SOUS BOIS	94120	06 19 94 74 58
GARCHES	92380	06 12 26 57 69
GARGES	95140	06 06 78 50 07
GOUSSAINVILLE	95190	07 81 27 63 16
GROSLAY	95410	06 12 83 38 48
JOINVILLE LE PONT	94340	07 83 73 73 46
IVRY SUR SEINE	94200	06 21 22 54 00
LA BOURGET	93350	07 78 28 32 21
LA DÉFENSE- BOIEDIEU	92800	06 23 28 96 73
LA CELLE S. CLOUD	78170	06 09 78 05 58
LA VARENNE S. HILAIRE	94210	06 17 81 57 47
LE KREMLIN BICÊTRE	94270	06 27 64 84 57
LE PLESSIS-ROBINSON	92350	07 83 95 81 77
LE PLESSIS-TREVISE	94420	06 69 08 46 42
LA COURNEUVE	93120	06 51 48 64 83
LE PRÉ S. GERVAIS	93310	06 34 31 22 29
LES LILAS	93260	06 19 50 93 62
LEVALLOIS-PERRET	92300	06 63 19 21 25
LIVRY GARGAN	93190	06 37 13 12 45
LONGJUMEAU	91160	06 63 59 79 27
MAISONS ALFORT	94700	06 09 30 63 48
MAISONS LAFFITTE	78600	06 64 38 03 96
MANDRES LES ROSES	94520	06 61 07 51 42
MASSY	91300	06 26 73 02 09
MAUREPAS	78300	06 19 83 96 28
MEAUX	77100	06 64 66 93 74
MONTIGNY LE BRETONNEAUX	78180	06 22 83 55 82
MONTMAGNY	95360	06 12 83 38 48
MONTREUIL SOUS BOIS	93100	06 16 31 97 18
MONTROUGE	92120	06 14 25 67 81
NANTERRE	92000	07 60 39 50 42
NEUILLY PLAISANCE	93360	06 50 75 19 99

AD LUBAVITCH DE FRANCE

bbi M.M. Schneerson de Lubavitch

au@lichka.fr - bureau@lichka.fr • Directeur Général: Rav Chalom Gorodetsky

VILLE	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
NEUILLY SUR MARNE	93330	07 78 25 14 81
NEUILLY SUR SEINE	92200	01 46 24 70 70
NOGENT SUR MARNE	94130	06 64 21 59 68
NOISY LE GRAND	93160	06 61 16 02 45
NOISY LE SEC	93130	06 11 22 96 29
PALAISEAU	91120	06 17 55 29 53
PANTIN	93500	06 13 32 54 49
PIERREFITTE	93380	06 25 49 89 45
POISSY	78300	06 60 93 52 04
PONTAULT COMBAULT	77340	06 03 40 25 18
PUTEAUX LA DÉFENSE	92400	06 23 28 96 73
ROMAINVILLE	93230	06 13 03 03 59
ROSNY SOUS BOIS	93110	06 59 11 24 81
RUEIL MALMAISON	92500	06 76 06 93 54
RIS- ORANGIS	91130	06 50 24 24 63
S. BRICE	95350	06 61 99 59 74
S. CLOUD	92210	06 12 26 57 69
S. DENIS	93200	01 42 43 56 58
S. GENEVIÈVE-DES-BOIS	91700	06 24 89 24 10
S. GERMAIN EN LAYE	78100	06 17 25 52 79
S. GRATIEN	95210	06 13 74 64 82
S. MANDÉ	94160	07 68 77 98 71
S. MAUR DES FOSSÉS	94120	06 16 15 57 64
S. MAURICE	94410	06 67 55 56 73
S. OUEN	93400	06 24 57 51 68
S. MICHEL-SUR-ORGE	91240	06 24 89 24 10
SACLAY	91400	06 65 96 26 26
SARCELLES	95200	06 62 86 97 70
SARCELLES	95200 FLANADES	07 81 27 63 16
SARCELLES VILLAGE	95200	06 76 46 67 30
SAVIGNY SUR ORGE	91600	06 12 12 22 46
SCEAUX	92330	06 65 96 26 26
SEVRAN	93270	06 52 41 54 86
SEVRES	92310	06 13 87 11 97
SOISY SOUS MONTMORENCY	95230	06 50 05 77 74
SUCY EN BRIE	94370	06 62 95 51 32
SURESNES	92150	06 26 68 42 58
THIAIS	94320	06 19 41 90 04
VERSAILLES	78000	06 19 64 17 64
VERRIÈRES-LE-BUISSON	91370	06 61 26 99 57
VIGNEUX	91270	06 61 93 00 61
VILLEJUIF	94800	06 46 87 62 08
VILLENEUVE S. GEORGES	94190	06 13 83 31 05
VILLENEUVE-LA-GARENNE	92390	06 62 31 32 34
VILLIERS LE BEL	95680	06 41 32 08 78
VILLIERS SUR MARNE	94350	06 60 37 50 29
VINCENNES	94300	06 63 10 94 76
YERRES	91330	06 87 51 66 27

PROVINCE		
AIX-EN-PROVENCE	13090	06 03 90 36 17
AIX-LES-BAINS	73100	06 50 77 29 18
BORDEAUX	33000	06 60 49 59 08
CABOURG	14390	07 67 30 36 73
CAEN	14000	06 51 16 07 79
CANNES	06400	04 92 98 67 51
DEAUVILLE	14800	06 14 71 76 29

VILLE	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
DIJON	21000	06 52 05 26 65
ECULLY	69130	06 19 34 04 00
GRENOBLE	38000	04 85 02 84 47
JUAN LES PINS	06160	06 03 89 67 19
LE HAVRE	76600	06 50 77 96 39
LILLE	59000	06 60 78 27 37
LYON	69002	06 21 82 05 56
LYON	69006	06 29 89 19 97
LYON - VILEURBANNE	69100	06 14 08 41 61
	13004	06 68 64 38 33
	13005	07 71 68 25 30
	13006	06 52 23 77 41
	13007	06 65 22 60 12
	13008	06 11 60 03 05
MARCEULE	13008	06 34 40 15 56
MARSEILLE	13009	06 64 88 25 04
	13009	06 17 78 79 72
	13011	06 95 59 03 24
	13012	06 25 70 32 12
	13013	07 61 20 80 13
	13013	06 20 51 43 53
MONTPELLIER	34000	04 67 92 86 93
NICE	06000	06 63 99 00 37
PERPIGNAN	66000	06 14 06 16 47
ROUEN	76000	06 13 79 24 08
STRASBOURG	67000	06 11 45 96 90
TOULOUSE	31000	05 61 21 27 87
VALENCE	26000	06 13 14 83 42

INSTITUTIONS SCOL	AIRES	
	75017	01 58 05 27 70
	75018	01 40 38 02 02
	75019	01 44 52 72 50
PARIS	75019	01 40 35 35 06
	75020	01 40 30 56 59
	75020	01 40 33 88 40
BRUNOY	91800	01 60 46 31 46
YERRES	91330	01 69 49 62 62
LA GARENNE COLOMBES	92250	01 47 60 13 68
LEVALLOIS-PERRET	92300	01 47 31 36 61
SCEAUX	92330	01 46 56 79 51
AUBERVILLIERS	93300	01 41 61 17 70
S. MANDÉ	94160	01 43 98 98 98
SARCELLES	95200	01 39 90 51 05
NICE	6000	04 97 03 20 10
CANNES	6400	04 93 38 39 03
MARSEILLE	13013	04 91 06 00 61
DIJON	21000	03 80 73 61 43
TOULOUSE	31000	05 61 32 83 05
MONTPELLIER	34000	04 67 92 86 93
GRENOBLE	38000	04 76 43 38 58
STRASBOURG	67000	03 88 75 66 05
VILLEURBANNE	69100	04 78 68 02 03

La meilleure protection au monde s'offre à vous!

Vous avez toujours voulu pratiquer cette Mitsva si particulière de la Mezouza mais vous ne l'avez pas encore fait...

Vous possédez une ou plusieurs Mezouzot mais vous savez qu'elles n'ont pas été vérifiées depuis longtemps...

Aujourd'hui, procurez-vous une ou plusieurs Mezouzot...

La «Mezouza Bank» vous proposer des Mezouzot à un prix très raisonnable ; de plus, vous pourrez faire vérifier gratuitement vos anciennes Mezouzot.

Chaque porte doit être équipée d'une Mezouza, alors n'attendez plus!



Pour tous renseignements : www.mezouzabank.fr

Pour nous contacter: info@mezouzabank.fr ou 01.48.87.87.12

Pour participer à ce projet, faites vos dons sur : www.mezouzabank.fr

Mezouza Bank est un projet du :

Bureau Lubavitch Européen 8, rue Meslay, 75003 Paris





LE PARTENAIRE DE L'ELECTRICITE ET DE LA SECURITE INCENDIE

78 RUE SEDAIN 75011 PARIS
TÉL.: 01 39 94 13 12 - FAX 01 39 94 44 50

ACTE DE VENTE DU 'HAMETS

<u>A retourner</u> par courrier* au Bureau Lubavitch Européen au 8 rue Meslay 75003 Paris Ou par e-mail : bureau@lichka.fr ou par fax : 01 48 87 87 70 avant le mardi 7 avril 2020 à 17h00

Je soussigné
Demeurant
Code postal :
donne le plein pouvoir au Rabbin Yossef Y. Gorodetsky pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés :
et partout où il se trouve.
J'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets, établi par le Rabbin Yossef Y. Gorodetsky.

* Cet acte doit nous parvenir avant avant le mardi 7 avril 2020 à 17h00

Attention: Selon les usages séfarades, il faudra bien nettoyer la vaisselle 'Hamets afin que celle-ci ne soit pas incluse dans la vente.

Date:/...... Signature:

Avec votre IFI vous pouvez soutenir de grands projets

Cette année encore, réduisez de 75% votre impôt sur la fortune immobilière.

En faisant un don à la Fondation Chabad Europe, sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français, chaque donateur aura la possibilité de soutenir la cause de son choix :



Soutenir des programmes scolaires



Diffuser les valeurs du judaïsme



Soutenir les actions sociales



Soutenir la publication et la diffusion de la culture juive



Vous pourrez donc déduire votre IFI en attribuant votre don aux programmes portés par une institution qui a fait ses preuves depuis 70 ans.

FONDATION CHABAD EUROPE

Tél.: 01 48 87 87 12 | E-Mail: bureau@lichka.fr

Sous égide de la Fondation du Judaïsme Français 72 rue de Bellechasse • 75007 Paris, France